

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 MAI 2009**

**Délibération
n° 2009.05.098**

**Autorisation de
recrutement d'un
agent non-titulaire**

LE VINGT MAI DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 mai 2009**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Alain PIAUD à Guy ETIENNE, Rachid RAHMANI à Simon DEFORGE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

André BONICHON, Eric DANCHE

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ

RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : Monsieur le Président
---------------------	------------------------------------

AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT NON-TITULAIRE

Par délibération n°236 du 6 novembre 2008, le conseil communautaire a transformé un poste de professeur d'enseignement artistique de 10 heures (suite au départ à la retraite d'un agent) en poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique (ASEA) à temps non complet de 14 heures spécialité électroacoustique.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3,

Considérant que la déclaration de vacance de poste avec publicité a été effectuée auprès du centre de gestion de la Charente et dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil du poste proposé,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines et systèmes d'information du 29 avril 2009,

Je vous propose :

D'AUTORISER le recrutement d'un agent non titulaire sur le grade d'assistant spécialisé d'enseignement artistique (14 heures), spécialité électroacoustique (Grille indiciaire allant de l'indice brut 320 à l'indice brut 638) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions telles que précisées ci-dessus.

DE PRECISER que les crédits sont prévus au budget principal 2009 – chapitre 012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 mai 2009	<u>Affiché le :</u> 26 mai 2009